

# Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Corbières sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**Lundi 22 mai 2023 à 19h30**  
à la halle polyvalente de Corbières

## **TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE :**

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet [www.corbieres.ch](http://www.corbieres.ch) et disponible au Secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Comptes 2022
  - 2.1 Comptes de fonctionnement 2022
  - 2.2 Comptes des investissements 2022
  - 2.3 Rapport de l'organe de révision et de la commission financière
  - 2.4 Approbation des comptes 2022
3. Reprise de la buvette du foot par la commune
4. Election d'un nouveau membre à la Commission Financière
5. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au Bureau communal durant les heures d'ouverture 10 jours avant l'assemblée.

Le Conseil communal